

l'amour-propre des gens. L'explication vraie de la chose est, je le crains fort, que les Canadiens manquent de nerf et d'entreprise dans les affaires publiques, et que, de même qu'ils suivaient autrefois à la piste deux ou trois anglais, de même aujourd'hui l'impétuosité et les talents oratoires de Papineau font d'eux autant de zéloteurs volontairement soumis. En fait, il est leur maître. Ils cherchent, par nature, à s'appuyer sur quelqu'un ou sur quelque chose, et chaque fois qu'ils trouveront, qu'ils rencontreront un homme plus énergique qu'eux-mêmes, c'est cet homme qu'ils suivront. Je n'ai pas vu d'homme qui sût mieux que l'orateur canadien, employer les moyens de l'influence et de contrôle qui dominent les esprits de la foule, et jour par jour sa domination s'accroît, de même que jour par jour, l'obéissance de ses sectateurs devient de plus en plus servile. Voilà l'homme qu'un petit nombre de ceux qui marchent à sa suite ont la présomption de supposer qu'ils peuvent mettre à l'écart quand ils le voudront, c'est-à-dire, quand il aura cessé de leur être utile.

(A suivre.)

LE COIN DE FANCHETTE.

Mettez-le dans le coin...J'ai oublié de le mettre dans le coin. (Coute de ma grand-mère.)

En l'an 1786 naissaient en ce pays quatre enfants qui devaient parvenir à une grande éminence, et dans des genres différents, parcourir une carrière brillante. Tous quatre devaient illustrer notre race. Ces hommes s'appelaient Papineau, Vallières de Saint-Réal, Aubert de Gaspé et Painchaud.

Papineau était né à Montréal, et la bonne ville de Québec fut le berceau des trois autres.

Papineau fut notre plus grand orateur parlementaire, Vallières a été tout à la fois grand orateur et grand avocat; de Gaspé fut le premier de nos romanciers de mœurs, et Painchaud un de nos grands médecins et un savant distingué.

Les trois autres moururent la même année, en 1871, à l'âge avancé de quatre-vingt-cinq ans. Quant au juge Vallières, accablé d'infirmités, mais encore tout rayonnant de sa brillante intelligence, la mort l'avait moissonné en 1847, âgé seulement de 61 ans.

En 1786 naissait également celui qui devait être l'une des gloires du barreau du Haut-Canada, le juge en chef de cette province, Sir John Beverly Robinson.

Dans ses mémoires, M. de Gaspé nous a peint la jeunesse de ses amis et la sienne, surtout celle du juge Vallières, et c'est à cette source presque unique que les biographes du grand magistrat sont forcés de puiser leurs renseignements.

Il y a cependant un épisode dans la vie de son illustre contemporain qu'il a omis, soit parce qu'il l'a ignoré, soit parce qu'il l'a trouvé d'un intérêt secondaire. Je crois cependant qu'il en eût fait mention s'il l'eût connu.

L'auteur des « Mémoires » fait en ces termes le portrait du juge Vallières :

« Je ne crois pas me tromper en avançant que le sujet de cette biographie était l'homme doué de plus de talents naturels qu'ait produit le Canada. Orphelin dès l'âge le plus tendre, son génie se fit jour à travers tous les obstacles; confondu d'abord avec les autres enfants qui fréquentaient le catéchisme à la cathédrale de Québec, il se fit remarquer aux premières questions que lui fit le vicaire qui préparait les enfants à leur première communion.

« J'ai vu ce matin au catéchisme, dit le vicaire à monseigneur Plessis, alors coadjuteur et curé de Québec, un enfant qui m'a étonné. Surpris de ses réponses, je lui ai fait des questions bien au-dessus de la portée d'un enfant de son âge, et il m'a répondu avec le même aplomb. »

Monseigneur Plessis n'était pas homme à laisser enfouir une telle perle sans la cueillir; il fit venir le jeune Vallières et sut de lui qu'il était né dans la ville de Québec, mais que son père avant laissé cette ville pour le Haut-Canada, je crois, il y avait été élevé. Que sa mère, avant convolé en secondes noces, après la mort de son père, son oncle M^{me}, citoyen de la basse-ville de Québec, l'avait accueilli chez lui. L'éminent prélat l'interrogea à son tour et éprouva le même étonnement que son vicaire; aux questions qu'il lui faisait, l'enfant répondait souvent: J'ai lu ceci dans tel auteur.

— Tu aimes donc la lecture? fit le prélat.

— Je lis tout ce qui me tombe sous la main, fut la réponse.

— Mais tu me cites des auteurs anglais aussi bien que des auteurs français. Quel commencement d'instruction as-tu reçu?

— J'ai été à une petite école dans le Haut-Canada, où j'ai appris à lire l'anglais.

— Et le français?

J'ai appris à le lire sans l'aide de personne: c'était chose facile à celui dont la langue maternelle était la langue française.

— Que vas-tu faire maintenant?

— Mon oncle n'est pas riche; il a une nombreuse famille, il va me mettre commis chez un épicer, s'il peut me trouver une place.

— Aimerais-tu à faire des études?

— Ah! oui, monseigneur, c'est là toute mon ambition.

— Je vais parler à ton oncle dès aujourd'hui, et demain je te donnerai les premières leçons de la langue latine.

Dix-huit mois après, Vallières savait le latin! On, savait le latin; il lisait non-seulement avec la plus grande facilité les auteurs classiques, mais même parlait la langue de Cicéron avec élégance et facilité. Et en voici une preuve:

— Tu es le bienvenu, lui dit un jour monseigneur Plessis qui tenait en ce moment un volume d'Horace dans sa main; j'ai beau tourner et retourner ce vers, il m'est impossible de croire que ce soit ce que l'auteur a voulu exprimer; c'est un contre-sens.

Vallières lut le passage et dit: « C'est, en effet, ridicule. » Mais après un moment de réflexion, il prend un crayon, pose deux points, ou un point et une virgule, et ajoute: « Lisez maintenant, monseigneur. » Le sens était entièrement à l'avantage de l'auteur, et des plus clairs; monseigneur Plessis se plaisait à raconter cette anecdote de son jeune protégé.

Vallières, doué d'un des plus nobles cœurs que Dieu se soit plu à créer, n'a jamais oublié la dette de gratitude qu'il devait à son généreux protecteur; aussi, à l'encontre de la plupart des jeunes gens qui évitent, s'ils ne font pas pis, la société de ceux qui leur ont ouvert le chemin des honneurs et de la

fortune, il se faisait un devoir de reconnaissance de rendre de fréquentes visites à son bienfaiteur; et la mort seule de l'éminent prélat mit fin à leur commerce d'amitié.

Dans le reste de sa biographie, M. de Gaspé donne à entendre qu'après avoir fini son cours d'études au séminaire de Québec sous la protection de monseigneur Plessis, Vallières avait aussi fait sa cléricature à Québec, où il aurait résidé sans interruption jusqu'à son admission au barreau. Il y a là une erreur. A sa sortie de classes se place un incident fort curieux de la vie mouvementée du brillant avocat. Je tiens de lui-même ce que je vais vous raconter.

Ainsi que M. de Gaspé vient de nous le dire, le juge Vallières avait fort jeune quitté sa mère dans le Haut-Canada où elle avait contracté un second mariage, pour venir demeurer à Québec, chez un de ses oncles qui voulait l'engager comme commis dans une boutique d'épicerie.

Doué d'une excessive tendresse de cœur, Vallières avait toujours regretté sa mère qu'il n'avait pas revue depuis son départ du Haut-Canada, et nourri secrètement le dessein d'aller la voir après avoir terminé ses études, ce qu'il ne manqua pas de faire.

Le voyage de Québec à Toronto, qui s'appelait alors « Little York » ou « Muddy York », dans le voisinage duquel demeurait sa famille, n'était pas une mince affaire, même pour un gousset richement garni, et il y a cent à parier contre un que celui de notre voyageur était à peu près vide. Ce devait être vers 1806 ou 1807; il n'y avait pas encore de bateaux à vapeur. De Québec à Montréal, le trajet devait se faire en goélette, et de Montréal au Haut-Canada, par le même véhicule sur le Saint-Laurent et les lacs, et le reste de la route en diligence pour les riches et à pied pour les pauvres; notre voyageur, comme on le devine tout de suite, comptait parmi ces derniers.

Un esprit froid y eût vu un monde de difficultés, mais qu'est-ce qui peut retenir l'amour filial et l'esprit d'aventures d'un jeune homme de vingt ans au cœur chaud et à tête folle. Il ne partit pourtant pas seul. Il eut pour compagnon de route un jeune homme de son âge qui devait plus tard être un des prêtres distingués du diocèse de Montréal, et qui est mort quelque temps après le juge Vallières, lui-même comblé d'années et de vertus, l'abbé Lefebvre, curé de Sainte-Genève.

Qui était ce jeune homme, où allait-il, d'où venait-il, quel motif le portait à suivre son ami dans son voyage au lointain pays? j'avoue que je ne l'ai jamais appris, bien qu'il m'ait lui-même confirmé le fait plus tard.

Nos voyageurs font seuls le trajet de Québec à Montréal où Lefebvre, soit qu'il eût changé de dessein ou qu'il ne fût parti que pour se rendre en cette ville, quitte son ami qui poursuit seul son voyage. Ce dernier